

Dr. Francisco Legaz Cervantes

Président de l'Observatoire International de Justice Juvénile (OIJJ)

Discours de bienvenue présentant les lauréats de la cinquième édition du Prix International « Justice Juvénile Sans Frontières », 2018

Chers professionnels, collègues, amis et adeptes des activités de l'Observatoire International de Justice Juvénile,

En tant que président de l'OIJJ, je voudrais exprimer le grand honneur que représente pour nous cette célébration de la cinquième édition du Prix international «Justice Juvénile Sans Frontières».

Les lauréats de cette édition illustrent les valeurs que cette reconnaissance vise à promouvoir, avec un travail considérable et remarquable qui contribue à la promotion des systèmes de justice juvénile et à la protection des droits des enfants et des jeunes dans le monde.

Leurs recherches, leurs rapports, leurs interventions, leur éducation, leurs activités de plaidoyer, entre autres, ont amélioré la situation des enfants dans de nombreux pays. Ils ont également influencé les politiques, les pratiques et les programmes et ont sensibilisé le monde aux problèmes auxquels sont confrontés les enfants menacés d'exclusion sociale et en conflit avec la loi.

Tels sont également les objectifs de l'Observatoire International de Justice Juvénile, fondé il y a 16 ans avec la ferme volonté de protéger les droits des enfants et des jeunes, en particulier ceux impliqués dans des cycles de violence et de délinquance juvénile. En ce sens, notre objectif est que les systèmes, lois, programmes et modèles de justice juvénile internationale soient adaptés aux besoins des enfants afin de pouvoir garantir leurs droits. C'est pourquoi nous cherchons à les rendre plus efficaces et plus inclusifs grâce à la recherche et à la diffusion de connaissances, l'innovation et l'assistance technique.

Ce travail aborde des problèmes qui affectent des millions d'enfants en situation ou à risque d'exclusion sociale dans le monde. Les outils que nous utilisons pour améliorer le présent et l'avenir des enfants et des jeunes sont la prévention, la mise en œuvre des lois et des normes internationales ainsi que la promotion des droits de l'enfant.

Nous ne sommes pas seuls dans cette mission. Par conséquent, nous pensons qu'il est nécessaire de souligner le travail de toutes les personnes et institutions qui s'efforcent chaque jour de faire face à ces problèmes et de proposer des solutions efficaces pour continuer à progresser. C'est la raison qui nous a poussés à remettre nos prix à ces personnes et institutions, qui sont sans aucun doute un exemple clair du travail difficile accompli. À tous, je vous présente mes plus sincères félicitations.

À l'Observatoire, nous espérons que la reconnaissance de ces lauréats ne sera pas seulement une récompense pour leur carrière, mais une source d'inspiration pour la communauté internationale, les professionnels et les générations futures.

Je me réjouis de les présenter :

Le **Centre d'Études Juridiques (Espagne)** est récompensé pour son travail d'enrichissement de la formation et de renouvellement des connaissances de professionnels du domaine juridique, au niveau national et international. Son œuvre participe à la modernisation du système judiciaire, et promeut une justice juvénile respectueuse des normes internationales et axée sur la prévention de la délinquance juvénile, la protection des droits des enfants et des adolescents en contact avec le système judiciaire, et la réintégration sociale des jeunes en conflit avec la loi.

Barry Goldson (Royaume Uni), professeur titulaire de la chaire Charles Booth à l'Université de Liverpool et membre de l'Académie britannique de sciences humaines et sociales, est récompensé pour son long parcours de chercheur dans le domaine de la justice juvénile, analysant son développement et sa mise en place dans divers pays dans le contexte des normes internationales des droits de l'homme et de l'approche centrée sur l'enfant promue par le Conseil de l'Europe; et en partageant son expertise des systèmes de justice juvénile avec les Nations unies et divers comités parlementaires et organisations à but non lucratif.

L'ONG **Human Rights Watch** est récompensée pour son engagement pour la protection des droits des enfants du monde entier, en particulier les enfants en contact avec la justice, à travers la dénonciation des violations à leurs droits, l'information quant aux échecs des systèmes de judiciaires à mettre en place les normes internationales, la sensibilisation des groupes d'intérêt quant à la nécessité de réformer les lois, les politiques et les programmes pour garantir la supériorité de l'intérêt des enfants, et la reconnaissance de tous ceux qui défendent les membres les plus vulnérables de la société.

L'ONG **Misiones Salesianas** est récompensée pour son travail dans plus de 130 pays dans le but de prendre en charge les enfants victimes de l'exclusion, de la pauvreté, de la violence et de la maltraitance en leur donnant accès à l'éducation, à l'insertion professionnelle et aux saines habitudes de vie. L'ONG se démarque pour son travail de prévention de la délinquance juvénile et de réinsertion sociale des enfants soldat au travers de projets visant à offrir à ces enfants une éducation et des conditions de vie dignes qui leur permettent de parfaitement s'intégrer à la société, en les sortant de la marginalité et de la criminalité.

Terrie Moffitt (États-Unis), psychologue clinicienne, chercheuse et professeure de l'Université de Duke, est récompensée pour son éminent parcours académique dédié à l'étude et à l'analyse du développement humain, notamment des comportements antisociaux et criminels. Ses théories ont contribué au développement de politiques et de pratiques de justice juvénile plus efficaces et factuelles à travers le monde. De même, elle se distingue par sa participation à diverses études longitudinales qui ont permis d'améliorer notre compréhension de divers aspects du comportement humain.

Alessandro Padovani (Italie), psychologue et directeur du département social et éducatif de l'Istituto Don Calabria, est récompensé pour son long parcours dédié à la prévention de la délinquance juvénile et la réhabilitation des jeunes en conflit avec la loi, en particulier en tant qu'expert des tribunaux pour mineurs italiens où il a promu

une approche centrée sur les besoins spécifiques des enfants ; et pour son travail éducatif, formatif et de recherche dans ce domaine à l'Istituto Don Calabria.

Je tiens une nouvelle fois à féliciter ces lauréats de nous avoir inspirés par leur travail et leur engagement en faveur des droits des enfants et des jeunes du monde entier. Au nom de l'Observatoire International de Justice Juvénile et de moi-même, c'est un privilège de vous décerner ce prix.

Merci et bravo.

Dr. Francisco Legaz Cervantes

Président de l'Observatoire International de Justice Juvénile (OIJJ)